Les secteurs touchés de plein fouet par les départs en retraite

Nous sommes en plein dans le Papy-Boom et bon nombre d’entreprises françaises possèdent aujourd’hui à leur tête un gérant qui devrait prendre sa retraite dans les 10 prochaines années. A Paris seulement, on en recense plus de 220 000. Et les franchises n’y échappent pas. Autant d’opportunités de reprises donc.

# Les entreprises de services

Les entreprises de services sont fortement touchées par les départs en retraite de leurs dirigeants, et le phénomène n’est pas prêt de s’arrêter dans la prochaine décennie. L’Île de France est d’ailleurs une région particulièrement exposée aux départs en retraite puisque dans cette région c’est plus d’une entreprise sur trois qui aurait besoin de trouver un nouveau franchisé pour reprendre les rênes.

Et comme les entreprises de service se portent actuellement plutôt bien, les offres de reprise sont à saisir !

# Le secteur automobile

Le secteur automobile est touché de plein fouet par les départs en retraite. Mais comme il ne connaît actuellement pas ses plus beaux jours, ce qui est valable pour tout le marché de la vente de véhicules, on peut se demander si toutes les franchises dont le dirigeant va partir à la retraite pourront être reprises. Mais du côté des centres auto, tout semble aller pour le mieux. Le réseau Midas par exemple, dont 10% des dirigeants partent à la retraite tous les ans, met en place des procédures qui visent à faciliter le rachat de ses franchises et à laisser partir les gérants dans les meilleures conditions.

Etant donné que le secteur de l’automobile et de la moto est plutôt saturé, et que les départs en retraite sont nombreux, il peut s’agir d’opportunités pour tout entrepreneur souhaitant se lancer dans la franchise.

# Le secteur du commerce de détail

Les départs en retraite sont également nombreux dans le secteur du commerce de détail. D’ailleurs, toujours à Paris, un quart des entreprises ayant besoin d’un repreneur sont des entreprises travaillant dans le secteur du commerce de détail. Celui-ci regroupe de nombreux domaines d’activités et les opportunités de reprise sont donc très diversifiées.

# Une majorité de PME

Les entreprises qui sont les plus touchées par les départs en retraite sont les petites et moyennes entreprises. Pas loin de 2 sur 3 possèdent d’ailleurs moins de 5 employés. Les repreneurs seront donc sans doute moins difficiles à trouver, surtout lorsque l’on connaît les avantages d’une reprise de franchise.

# Les mesures mises en place par les franchises

Pour pallier le départ en retraite de leurs franchisés, les enseignes prennent de l’avance et accompagnent les futurs retraités dans la cession de leur franchise. 1 ou 2 ans avant le départ à la retraite du franchisé, le groupe peut par exemple réaliser un audit de la franchise en question et en fonction des résultats obtenus, anticiper des solutions et conseiller le gérant. Parfois, il arrive même que le franchiseur lui-même se charge de recruter un franchisé de remplacement afin de procéder à une reprise de franchise.